

## Participation au PCAET de l'AGGLO d'AGEN actualisé le 08/01/2023

Plan Climat-Air-Energie Territorial

Accès aux documents du PCAET :

<https://www.agglo-agen.net/en-ce-moment/actualites/avis-de-participation-du-public-par-voie-electronique-4606.html>

[https://www.agglo-agen.net/fileadmin/user\\_upload\\_agglo/pdf/05-Vie\\_quotidienne/Developpement\\_Durable/rapport-2020-dev-durable.pdf](https://www.agglo-agen.net/fileadmin/user_upload_agglo/pdf/05-Vie_quotidienne/Developpement_Durable/rapport-2020-dev-durable.pdf)

Le public pourra adresser ou formuler ses observations et propositions par courriel à l'adresse [service.environnement@agglo-agen.fr](mailto:service.environnement@agglo-agen.fr) avec pour objet « Participation PCAET » avant le 15 janvier 2023.

-----  
Courriel à [service.environnement@agglo-agen.fr](mailto:service.environnement@agglo-agen.fr) avec comme objet : Participation PCAET

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous nos observations et propositions sur le thème :

**Les chemins de randonnées pédestres, cavalières, VTT .....**

Objectifs : protéger les chemins et leurs haies de protection des biodiversités naturelle et cultivée.

Constats :

- 1) Nous sommes de plus en plus nombreux à les parcourir plusieurs fois par semaine ; seul ou en groupe souvent bruyant : nous marchons avec le cerveau donc avec la langue....
- 2) Les chemins sont de mieux en mieux balisés : les propriétés privées sont ainsi protégées – les randonneurs moins perdus – la connaissance de ces lieux fortement anthropisés se diffuse notamment pour certains arbres, croix, sources, fontaines, abreuvoirs, lavoirs, pile romaine, murets de pierre sèche, église et oratoires, ....
- 3) Les chemins et leurs doubles haies d'arbres de plus de 30 ans sont détruits par des pratiques agricoles récurrentes et des élargissements de passage.
- 4) De nouvelles haies apparaissent.

Exemples :

Ce chemin devait avoir 2 haies comme celle de gauche. Plus loin et précédemment plus aucune haie n'existe.

Le semis de blé a remplacé cette protection contre le vent malin qui va dessécher la culture et verser les épis.

Ces exemples sont légion sur tout le territoire de l'Agglomération Agenaise entre autre.

A qui appartient ce chemin ?

Où sont les limites administratives ?

Comment « expliquer » l'intérêt de ces haies et de ces chemins pour que de telles pratiques cessent et que soient reconstruits ces bocages qui font que nos territoires sont exceptionnels ?



Ces boudins en plastique bleu protègent les jeunes arbres de cette haie récemment plantée sur plus d'un km.

Voici une initiative positive quoique sur place, nous constatons que ces protections ne sont pas bien ancrées dans la terre et s'éparpillent tout le long de la plantation.

Il faudrait pour le moins les rassembler afin qu'ils ne rejoignent pas Garonne.

A quand la plantation de l'autre côté ?





Ici un demi km a été planté tous les mètres, un arbre différent prélevé par les bénévoles dans leurs jardins et lieux de vie.

Ces arbres sont donc bien acclimatés !

Pas de protections en plastique mais des bambous dont les branches pointues empêchent les biches de venir prélever les jeunes pousses.

Les trous ont été faits au tractopelle et un paillage de 20 à 50 cm est prévu afin de limiter l'évapotranspiration : nous comptons sur 80% de reprises et un remplacement en hiver 2023.



Plus de haie ; même les souches des arbres de plus de 30 ans ont disparu.

L'élargissement du chemin a eu raison de ce bocage .

Une protection administrative tente de préserver le passage durant l'hiver mais ces engins motorisés ne font pas que « défoncer » le chemin ; leurs pollutions sonores et olfactives ne sont pas anodines.

Nous devons partager ces lieux et des compromis doivent être trouvés afin que la liberté des uns n'altère pas celle des autres et que surtout le bon sens fasse que la Nature soit protégée car c'est elle que nous voulons partager.





Voici une mouillère captée en plein champ.

Un magnifique figuier aurait besoin d'une taille fructifiante

Aucune information sur cet ouvrage qui sera tôt ou tard détruit par les pratiques agricoles alors qu'une mouillère complique le travail de la parcelle et supprime une solution fondée sur la Nature aux problèmes de la sécheresse, des inondations, de la disparition des biodiversités.

Comment « expliquer » afin de protéger ?

Ce type de vestige est à protéger ; à entretenir ; à cataloguer ; à inscrire sur les cartes avec l'accord des propriétaires et pourquoi pas l'acquisition par les collectivités.

La cage est un piège à renard : un misérable faisan apeuré y attend son prédateur.





Ce magnifique puits avec accès à la citerne enterrée témoigne de l'importance de l'eau dont l'accès est aujourd'hui banalisé.

Un inventaire descriptif avec accord des propriétaires semble nécessaire.

En voici un essai :

<https://democrates-roquefort47310.org/Ecologie/inventaires/inventairesPUITS.htm>



Ces inventaires descriptifs ne doivent pas se limiter aux puits mais s'étendre aux arbres, aux bocages, sources & mouillères, lacs et chevelu hydrique, lavoirs & bassins, ....

<https://democrates-roquefort47310.org/Ecologie/inventaires/FontaineDePinson/FontainePinson.htm>

Un inventaire spatio-temporel des phénomènes naturels et anthropiques survenant sur nos territoires générerait un tourisme rural propice à protéger nos environnements.

Par exemples :

Les coins à jonquilles sont facilement identifiables !

Les îlots de fraîcheur si importants en temps de canicule : où aller à la fraîche ?

Voici des observations et des propositions sous forme parfois d'un catalogue non exhaustif à la Prévert.

Il sera complété par les autres avis et leurs analyses après le 15 janvier 2023.

L'éclectisme des thèmes abordés dans ce document génère une impression d'inachevé accentuée par les imbrications des points abordés : c'est donc un document de travail sur la protection de nos patrimoines :

<https://democrates-roquefort47310.org/Patrimoine/indexPatrimoine.htm>

Pour rejoindre les groupes de réflexions sur ces thèmes :

Pour mettre en exergue une initiative positive ou un problème :

Voici nos contacts : [democrates-2.0@laposte.net](mailto:democrates-2.0@laposte.net)  
[zanardoalain@gmail.com](mailto:zanardoalain@gmail.com) – 06 76 71 84 37

Accès aux documents du PCAET :

Plan – Climat – Air - Energie - Territorial

<https://www.agglo-agen.net/en-ce-moment/actualites/avis-de-participation-du-public-par-voie-electronique-4606.html>

[https://www.agglo-agen.net/fileadmin/user\\_upload\\_agglo/pdf/05-Vie\\_quotidienne/Developpement\\_Durable/rapport-2020-dev-durable.pdf](https://www.agglo-agen.net/fileadmin/user_upload_agglo/pdf/05-Vie_quotidienne/Developpement_Durable/rapport-2020-dev-durable.pdf)

Ce document a été actualisé le 7 janvier 2023 par [democrates-2.0@laposte.net](mailto:democrates-2.0@laposte.net)

[zanardoalain@gmail.com](mailto:zanardoalain@gmail.com) – 06 76 71 84 37

[jacques.ferrat@laposte.net](mailto:jacques.ferrat@laposte.net) – 06 56 88 22 67

Conseillers municipaux à Roquefort 47310.